

<https://www.paris-normandie.fr/id473228/article/2023-12-07/voisins-vigilants-tout-savoir-su...>

Par Allison Blomme

6 min read

Voisins vigilants : tout savoir sur le réseau qui a alerté sur les enfants approchés près du Havre

À Mannevillette, près du Havre, tous les habitants veillent à la sécurité du village, à travers la plateforme Voisins vigilants et solidaires. Frédéric de Lanouvelle, directeur général adjoint de l'entreprise privée, explique le fonctionnement et le succès du réseau de voisinage.



Par Allison Blomme

Publié: 7 Décembre 2023 à 07h05 Temps de lecture: 1 min

Depuis le mois d'octobre, la gendarmerie a reçu quatre signalements de comportements ressentis comme suspects par des enfants, près du Havre. Les derniers en date remontent au jeudi 30 novembre 2023, pour un garçon de 8 ans à Mannevillette, et au vendredi 1^{er} décembre pour une adolescente de 15 ans à Épouville. Les parents mannevillettais ont d'abord lancé l'alerte sur le réseau Voisins vigilants. Frédéric de Lanouvelle, directeur général adjoint de la plateforme de voisinage, explique son fonctionnement.

Veillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Une tentative d'enlèvement évitée

Combien d'utilisateurs sont-ils inscrits sur Voisins vigilants ?

Frédéric de Lanouvelle : « On compte un million d'utilisateurs en France, et près de 10 000 foyers Voisins vigilants et 500 communautés en Seine-Maritime, autant rurales qu'urbaines. Le service est gratuit pour les particuliers, tandis que les communes paient pour la plateforme. Les tarifs évoluent en fonction de la taille de la commune. Une commune de 5 000 habitants pourra par exemple profiter du service pour moins de 300€ par mois. Un coût raisonnable quand on sait que, selon une étude Ifop pour Voisins vigilants publiée en avril 2023, la sécurité, est la première préoccupation des maires. »

Comment fonctionne la plateforme ?

« Elle permet à l'utilisateur de signaler un agissement suspect. La mairie peut ensuite lui répondre. Cela complète l'arsenal sécurité, sans marcher sur les platebandes de la Police nationale ou de la gendarmerie. Cela ne remplace pas le 17 ou le 18. La signalétique montre qu'on est dans un territoire Voisins vigilants et solidaires et montre que le quartier fait attention à la sécurité. C'est à la fois dissuasif et intéressant. 84 % des mairies reconnaissent une baisse du nombre de cambriolages ainsi qu'une diminution du sentiment d'insécurité. »

Cet outil a-t-il permis d'identifier des auteurs de délits ?

« Oui. Par exemple, des personnes ont assisté à des vols de vélos ou de véhicules et cela a permis d'identifier rapidement les auteurs. Et dans les Bouches-du-Rhône, à Mallemort (entre Avignon et Aix-en-Provence), fin septembre, un signalement a permis d'éviter une tentative d'enlèvement. Le suspect a été interpellé. »

Pour rappel, dans le cadre de l'enquête sur les comportements suspects à Manneville et Épouville, le [procureur de la République](#) invite « *toute personne susceptible de fournir*

de plus amples renseignements à se rapprocher de la brigade de la gendarmerie d'Épouville (Tél. 02 35 30 09 16). »

Generated with Reader Mode